

Rectorat de l'académie de Créteil  
Division des personnels ATSS  
Et d'encadrement  
DPAE 3  
Bureau n° G623  
Affaire suivie par :  
Carole Bréchet  
Tél : 01 57 02 61 83  
Mél : [promomds@ac-creteil.fr](mailto:promomds@ac-creteil.fr)

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat ;
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique ;
- Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié par le décret n°2005-997 du 22 août 2005 relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel du Ministère de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n° 2017-1051 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports du 22 octobre 2020 ;
- Vu les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels de l'académie de Créteil du 15 janvier 2021 ;

## **Arrête**

### **Article 1 :**

Sont inscrits au titre de l'année 2021 sur le tableau d'avancement au grade d'assistant de service social de classe supérieure (catégorie A), les assistants de service social de classe normale (au 01/02/2019) dont les noms suivent :

### **Liste principale :**

1. Madame Anne-Claire JEANNEZ- DSDEN du VAL DE MARNE
2. Madame Danièle SEGUR- DSDEN du VAL DE MARNE
3. Madame Laetitia LABADILLE- DSDEN de SEINE ET MARNE
4. Madame Marie POIRIER- DSDEN de la SEINE ST DENIS
5. Madame Aurélie VIE- DSDEN de SEINE ET MARNE
6. Madame Elizabeth GARCIA- DSDEN du VAL DE MARNE

**Article 2 :**

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 27/09/2021

Pour le Recteur et par délégation  
La Secrétaire Générale Adjointe de l'académie de Créteil  
Directrice des Relations et des Ressources Humaines

  
Carole LAUGIER